



SEPTEMBRE 2026

Mémoire **Consultations prébudgétaires 2026**





Table des matières

Main-d'œuvre et immigration 2

Recommandation 1 : Prolonger la période de maintien du statut des travailleurs étrangers temporaires engagés dans une démarche de résidence permanente

Commerce international et guerre tarifaire 3

Recommandation 2 : Bonifier le soutien financier non remboursable aux entreprises touchées par les tarifs américains

Transport et infrastructure 3

Recommandation 3 : Assurer une desserte routière fiable entre les deux rives du Saint-Laurent

Défense et industrie navale 4

Recommandation 4 : Faire de Lévis un pôle de défense maritime

Technologie et intelligence artificielle 4

Recommandation 5 : Soutenir le développement du Grand Lévis comme pôle d'innovation industrielle





Mise en contexte

Dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales 2026, la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis (CCIGL) porte la voix de sa communauté d'affaires auprès du gouvernement fédéral. Représentant les entreprises de la grande région de Lévis, la CCIGL observe un moment charnière pour son territoire. Une main-d'œuvre étrangère essentielle à stabiliser, une desserte interrives à sécuriser, une industrie navale en plein essor autour du Chantier Davie et un potentiel d'innovation industrielle à développer pleinement composent aujourd'hui les priorités économiques du Grand Lévis.

Le présent mémoire propose cinq recommandations concrètes, ancrées dans les réalités du territoire, pour que le prochain budget fédéral consolide la compétitivité de la région et soutienne sa croissance.

Main-d'œuvre et immigration

Recommandation 1 : **Prolonger la période de maintien du statut des travailleurs étrangers temporaires engagés dans une démarche de résidence permanente**

Dans de nombreux secteurs économiques de la grande région de Lévis, notamment le manufacturier, la transformation alimentaire, la construction et les services, les travailleurs étrangers temporaires occupent désormais des postes essentiels au fonctionnement des entreprises. Devant la rareté persistante de la main-d'œuvre, ils ne comblent pas seulement des besoins ponctuels, mais ils assurent la continuité des opérations, la stabilité des équipes et le maintien de la capacité de production de nombreux employeurs régionaux.

Plusieurs de ces travailleurs ont entrepris des démarches d'établissement permanent au Québec et ont développé une intégration professionnelle et sociale durable. Ils maîtrisent les procédés propres à leur entreprise, forment de nouveaux employés et participent pleinement à la vie de leur communauté.

Or, les délais de traitement, l'incertitude entourant l'échéance des permis de travail et les restrictions applicables aux postes à bas salaire créent une instabilité importante, tant pour les travailleurs que pour les employeurs.

Cette incertitude se traduit par des coûts concrets pour les entreprises de la région avec notamment des interruptions de production et des pertes de savoir-faire accumulé. Dans un marché du travail tendu, la perte d'un seul travailleur qualifié peut compromettre la réalisation de contrats et la croissance d'une PME.

À la suite de son annonce du 13 mars 2026, le gouvernement fédéral devrait prolonger la période de maintien du statut ou de renouvellement simplifié des permis de travail pour les personnes ayant déposé une demande au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) qui sont activement engagées dans un processus d'obtention de la résidence permanente, afin d'éviter la perte de travailleurs qualifiés et de réduire l'incertitude pour les entreprises. En conséquence, la période d'extension devrait passer de 12 à 24 mois pour assurer le maintien de ces travailleurs et la stabilité des milieux de travail qui en dépendent.

Au-delà de la stabilisation des travailleurs déjà en poste, la sélection et la répartition de l'immigration économique doivent mieux refléter les besoins concrets du milieu. Rattachée à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, la grande région de Lévis se voit souvent appliquer les mêmes critères et volumes d'admission que le cœur de l'agglomération, sans égard aux besoins spécifiques de ses secteurs manufacturier, agroalimentaire et de la construction. Cette logique fondée sur les frontières statistiques de la RMR ne rend pas compte des pénuries réelles vécues par les entreprises de la Rive-Sud, ni des efforts d'attraction et d'intégration déployés localement. Le gouvernement fédéral devrait revoir ses mécanismes de régionalisation de l'immigration pour qu'ils s'appuient sur les besoins de main-d'œuvre exprimés par les milieux économiques locaux plutôt que sur le seul statut de RMR, afin d'éviter que des régions comme le Grand Lévis soient pénalisées par leur simple appartenance administrative à une grande région métropolitaine.

Commerce international et guerre tarifaire

Recommandation 2 : **Bonifier le soutien financier non remboursable aux entreprises touchées par les tarifs américains**

L'échec des négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis, annoncé le 25 août 2026, plonge les entreprises exportatrices du Grand Lévis dans une incertitude accrue. Les nouveaux tarifs américains de 50 %, qui s'ajoutent aux tarifs déjà en vigueur, ainsi que les contre-tarifs canadiens annoncés en réplique, touchent directement les secteurs manufacturier et de la transformation alimentaire qui structurent l'économie régionale.

Un sondage récent de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) illustre l'ampleur de l'impact : plus d'une entreprise répondante sur deux est visée par au moins un tarif américain, et près de sept entreprises sur dix se disaient favorables à une entente commerciale rapide, même au prix de concessions du côté canadien. Les entreprises consultées sont unanimes sur un point : elles ont besoin d'une aide financière non remboursable, pas d'un endettement supplémentaire, et elles ne souhaitent pas l'imposition de nouveaux contre-tarifs qui alourdiraient encore leurs coûts d'approvisionnement.

Cet appui est déterminant pour maintenir leur capacité de production, conserver leurs équipes et préserver leur accès aux marchés, le temps que de nouveaux débouchés soient développés.

Transport et infrastructure

Recommandation 3 : **Assurer une desserte routière fiable entre les deux rives du Saint-Laurent**

La grande région de Québec et de Lévis vit une congestion routière et une vulnérabilité économique en raison du nombre limité d'options de traverse entre les deux rives du Saint-Laurent. La concentration des déplacements sur un nombre restreint de liens interrives expose la région à des risques sérieux en cas d'entrave, de fermeture partielle ou de travaux majeurs, avec des répercussions immédiates sur l'activité économique de la région.

Une desserte routière fiable entre les deux rives, notamment par la réalisation d'un troisième lien, constitue une condition essentielle à la compétitivité économique de la Rive-Sud et à la fluidité des chaînes d'approvisionnement régionales. Pour les entreprises

manufacturières et logistiques du territoire, la prévisibilité des déplacements est un facteur direct de productivité. Elle structure les délais de livraison, l'accès à la main-d'œuvre et la capacité de respecter les engagements commerciaux.

Ce type d'infrastructure s'arrime à la volonté fédérale de prioriser les projets qui renforcent la connectivité interrégionale et soutiennent la croissance économique nationale. En se positionnant comme partenaire de ce projet de transport interrives, aux côtés des autres ordres de gouvernement, le fédéral contribuerait directement à débloquer un enjeu de mobilité déterminant pour l'avenir économique de la région et pour la résilience du corridor commercial du Saint-Laurent.

Défense et industrie navale

Recommandation 4 : **Faire de Lévis un pôle de défense maritime**

Le contrat du gouvernement fédéral confiant au Chantier Davie, à Lévis, la construction de six brise-glaces de programme destinés à la Garde côtière canadienne marque une étape décisive pour l'industrie navale de la région. Cet investissement fédéral de plus de 11 milliards de dollars confirme le rôle central de Lévis dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de construction navale.

Ces travaux, dont le début est prévu en 2027 pour une flotte entièrement opérationnelle d'ici 2038, représentent près de 5 000 emplois durant la phase de construction et une contribution annuelle estimée à 650 millions de dollars au produit intérieur brut canadien. Réalisés à partir d'acier et de matériaux canadiens, ils ouvrent des occasions concrètes pour les fournisseurs locaux et les PME de la région, appelés à s'intégrer à une chaîne d'approvisionnement de premier plan.

Ces investissements offrent l'occasion de consolider un véritable écosystème de la défense maritime au Québec. Grâce à la présence d'entreprises manufacturières spécialisées, d'un savoir-faire reconnu et d'une chaîne d'approvisionnement déjà bien implantée, la région de Lévis dispose des atouts nécessaires pour ancrer durablement cette filière stratégique sur son territoire.

Dans cette perspective, l'enjeu n'est plus seulement d'attirer des mandats, mais de consolider les partenariats qui permettront d'en maximiser les retombées régionales. Le gouvernement fédéral devrait miser sur cette dynamique en renforçant les collaborations entre le Chantier Davie, les PME du territoire, les établissements de formation et les acteurs de l'innovation, afin de favoriser le développement des compétences, l'intégration des fournisseurs régionaux et l'émergence de nouvelles solutions technologiques au service de la filière.

Technologie et intelligence artificielle

Recommandation 5 : **Soutenir le développement du Grand Lévis comme pôle d'innovation industrielle**

La grande région de Lévis possède un écosystème industriel diversifié combinant des entreprises manufacturières, des expertises en automatisation et des capacités de recherche appliquée. Plusieurs entreprises du territoire développent déjà des solutions fondées sur l'intelligence artificielle et peuvent s'appuyer sur la présence du Cégep de Lévis et de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour la formation de la main-d'œuvre et la recherche appliquée.

Ces capacités peuvent aussi alimenter la filière de la défense maritime en plein essor dans la région, en soutenant l'optimisation des procédés, la maintenance prédictive et l'intégration de technologies avancées au sein des chaînes d'approvisionnement. La convergence entre l'expertise industrielle, la formation et la recherche constitue un avantage distinctif sur lequel la région peut appuyer sa compétitivité.

Dans un contexte où la compétitivité économique repose de plus en plus sur l'adoption de l'intelligence artificielle, le gouvernement fédéral doit reconnaître le potentiel de ces écosystèmes régionaux et soutenir leur développement, en cohérence avec la Stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle du Canada, afin d'accroître la productivité, l'innovation et la compétitivité des entreprises.



Conclusion

La grande région de Lévis se trouve à un point de convergence entre plusieurs leviers de croissance économique : une main-d'œuvre à stabiliser, une infrastructure de transport à sécuriser, une industrie navale en pleine expansion, un écosystème d'innovation à faire fructifier et des entreprises exportatrices à soutenir face à la guerre tarifaire. Ces cinq recommandations partagent un même objectif, celui de traduire en gestes concrets l'appui du gouvernement fédéral envers une région qui contribue activement à la prospérité économique du Canada.

La CCIGL invite le gouvernement fédéral à considérer ces priorités dans l'élaboration du prochain budget fédéral et se dit disponible pour collaborer à leur mise en œuvre.



Chambre de commerce et
d'industrie du **Grand Lévis**